



Le 18 janvier 2017

**Madame Muriel ARNAL**  
Présidente Fondatrice ONE VOICE  
BP 41  
67065 STRASBOURG Cedex

Madame la Présidente,

Il est heureux que l'opinion publique prenne peu à peu conscience du fait qu'un animal est un être vivant doué de sensibilité et non un instrument au service d'activités humaines à caractère économique et/ou récréatif.

Pour ma part, administrateur de la *Fondation Brigitte BARDOT*, jusqu'à une date récente, et Maire d'une ville qui a reçu le ruban d'or de la condition animale par la *Fondation 30 millions d'Amis*, il y a fort longtemps que je milite en faveur du bien-être animal.

A ce titre, pour répondre à votre première question, j'ai pris un arrêté interdisant dans ma ville, les cirques présentant des spectacles impliquant des animaux. De même, je trouve affligeant de transformer les dauphins en animaux de foire dans des bassins clos alors que l'on les sait épris d'espace et de liberté.

Concernant l'élevage des visons et des lapins angora, il y a longtemps, qu'avec la *Fondation Brigitte BARDOT*, nous dénonçons le calvaire qu'endurent ces animaux dont chacun sait que le poil n'est pas indispensable et peut tout à fait être remplacé par l'acrylique sans préjudice de chaleur et d'esthétique.

Votre question relative aux loups m'embarrasse car, n'étant pas élu d'une région d'élevage, il m'est difficile d'apprécier le niveau de risque que présentent les animaux pour les troupeaux.

L'expérimentation animale devrait être interdite en France. J'ai cosigné à plusieurs reprises des propositions de loi préconisant des méthodes alternatives.

Concernant les chats errants, la ville dont je suis Maire a passé une convention avec une association qui capture et stérilise les chats errants, et les place en lieu de convalescence jusqu'à leur guérison.

.../

/...

Il est hors de question d'euthanasier les chats errants, mais je suis assez sceptique quant à la mise en place d'un plan national contre l'errance féline. Je privilégie, pour ma part, la pédagogie et l'appel à la responsabilité des propriétaires de chats qui, trop souvent, les abandonnent lorsqu'ils ont cessé de les distraire.

Il faut, enfin, moraliser et réglementer le commerce des animaux de campagne.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Bien

  
Nicolas DUPONT-AIGNAN